

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 16 décembre 2019

Aide à l'investissement : Plus de 7 millions d'euros pour le handicap et la dépendance en Bourgogne-Franche-Comté

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté a engagé plus de 7 millions d'euros dans le cadre du plan d'aide à l'investissement 2019, sur les volets dépendance et handicap.

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) alloue chaque année une aide à l'investissement des établissements et services dans les champs du handicap et de la dépendance.

Pour 2019, l'enveloppe se montait à 130 millions d'euros à l'échelle nationale, la Bourgogne-Franche-Comté bénéficiant au total de plus de 7 millions d'euros : 5 587 000 € au titre de la dépendance ; 1 503 200 € sur le volet handicap.

Cette dotation a été répartie à l'issue d'un appel à projet lancé durant l'été, et dont les résultats ont été désormais notifiés aux intéressés.

Répit, accueil médicalisé, IME...

Dans le champ du handicap, l'ARS a retenu 3 projets sur 8 présentés :

-Un soutien de 750 000 euros est apporté au **Village Répît Famille de Couches (VRF), en Saône-et-Loire** (livraison attendue au printemps 2023). Le projet porté par la Croix-Rouge Française vise la transformation de l'ancien centre de réadaptation Mardor pour créer une structure de séjour de loisirs ouverte aux aidants familiaux et à leurs proches aidés.

Sur le volet personnes en situation de handicap, le VRF correspond à la mise en place d'une activité temporaire de 30 places de foyer d'accueil médicalisé.

-Une **aide à la reconstruction a été attribuée au foyer d'accueil médicalisé « Sainte-Elisabeth », à Fontaine-Française, en Côte-d'Or**. Une dotation de plus de 560 000 euros à un projet visant essentiellement la modernisation de 40 places dans un bâtiment de près de 3 000 m² dont la livraison est prévue fin 2022.

-Près de 200 000 euros sont alloués au **projet de modernisation de l'internat de l'IME* Docteur Jean-Louis Beaudouin à Vesoul, en Haute-Saône** (mise aux normes, chambres individuelles...) Livraison prévue début 2021 pour ce chantier, qui bénéficie par ailleurs de 240 000 euros de crédits non reconductibles.

Dans le champ de la dépendance

Le volet dépendance du plan d'aide à l'investissement en Bourgogne-Franche-Comté répartit donc environ 5,6 millions d'euros entre 3 projets (sur 8 candidatures également), dans le Doubs, en Haute-Saône et en Saône-et-Loire :

-Le même **projet VRF de Couches** bénéficie, au titre du champ personnes âgées cette fois, de plus de 1 million d'euros pour la mise en place d'une activité d'hébergement temporaire de 30 places.

-L'ARS soutient également **la modernisation de l'EHPAD Jean XXIII à Montferrand-le-Château** à hauteur de 2,5 millions d'euros. Le projet permettra d'accueillir les lits de l'EHPAD voisin Laurent Valzer, à la suite de la fusion des deux établissements. Il concerne 170 places habilitées à l'aide sociale : 157 lits d'hébergement permanent, 7 places d'hébergement temporaire et 6 places d'accueil de jour. Un PASA* de 12 places sera également opérationnel à l'issue des travaux prévue fin 2025.

-**Une enveloppe de plus de 2 millions d'euros est attribuée à l'EHPAD de Neurey-les-la-Demie** qui fait partie du Groupe Hospitalier de Haute-Saône et compte actuellement 4 bâtiments distincts. L'aide concerne la première tranche d'un projet qui prévoit la reconstruction d'un seul bâtiment de 140 lits. Sa livraison est prévue en début d'année 2023.

*IME : Institut médico-éducatif.

PASA : Pôle d'activités et de soins adaptés.



Contact Presse :
Lauranne Cournault
Tél. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
Tél. : 0808 807 107 - Site : www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr